



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	75118-031-05		
Adresse du site :	34, rue Hermel	Arrdt :	18 ^{ème}
Opérateur :	Free		
Bailleur :	Privé		
Destination de l'immeuble	Habitation	Nb d'étages	R + 8 (27 m)
Complément d'information :	Fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/12/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	23/12/2016
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/02/2017

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Nouveau site (3G 4G)
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	oui
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	oui

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G.

Détail du projet

Ce projet concerne l'installation de 3 antennes panneaux couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 10°, 130° et 250°.

Incidence visuelle :

Seule la toiture est modifiée. Trois antennes seront installées, réparties et intégrées dans deux supports dit « tube ». Les antennes sont en résine/polyester de teinte blanc crème type RAL 9001. Les antennes sont positionnées en retrait de la façade sur rue afin de minimiser l'impact depuis la rue.

Les modules techniques, de taille réduite et de couleur grise, seront placés en pied d'antenne, invisibles depuis la rue.

Emplacement des modules techniques et des coffrets : au pied des antennes sur la toiture terrasse.

Hauteur des antennes : 29 m et 30,50 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende	
Couleur Vert	Azimuths, limite de propriété et R+ de notre site
Couleur Orange	Limite de propriété et R+ des établissements particuliers
Couleur Violette	R+ des bâtiments dans l'azimut jusqu'à 25m
Couleur Bleu	Cercle de 100 m autour du site

	Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance (par rapport à l'émetteur)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
1	CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE	42 RUE HERMEL 75018	Non	25m.	1,1% soit 0,4V/m
2	LYCEE PROFESSIONNEL SUZANNE VALADON	7 RUE FERDINAND FLOCON 75018	Non	98m.	2,2% soit 0,8V/m
3	ECOLE MATERNELLE MONT-CENIS	77 RUE MONT CENIS 75018	Oui	105m.	1,4% soit 0,5V/m

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS

Vue depuis la rue Hermel, l'antenne n'est pas visible



Vue depuis la Place Jules Joffrin



VUE DES AZIMUTS

